

Les vœux pour cette nouvelle année et la galette ont été partagés dans une ambiance très conviviale.

La réunion débute par la lecture des réponses aux questions posées lors de la précédente réunion du comité de quartier.

Arrêt de la Navette – rue Navarrot : après étude de faisabilité sur le terrain, il est convenu qu'un arrêt navette en bas de cette rue n'est pas possible techniquement, ni du point de vue de la circulation que de la sécurité des passagers et du chauffeur.

La navette péri urbaine ne pourra pas répondre aux attentes des riverains en matière d'accessibilité et de rotations dans la journée.

L'arrêt le plus proche se situe à 400 mètres (arrêt de Sègues).

1) Budget Participatif 2025

Le comité de quartier et la JAO Basket ont déposé un projet commun autour du fronton des Barats intitulé : « Couleurs et Mouvements au Stade des Barats ».

Le projet a été qualifié recevable.

Une prochaine rencontre est prévue avec les Services Techniques et les élus désignés pour accompagner ce projet.

2) Questions / Réponses

Point 120 : Église Notre-Dame

Une cloche est hors service.

Réponse : Le problème a été résolu.

Point 121 : Place Gambetta

a) Un affaissement du trottoir est constaté devant le Square Habitat (risque de chutes).

Réponse : Une reprise complète du trottoir sera nécessaire. En attendant, un renivelage provisoire va être fait.

b) Monsieur TOGORES évoque la nécessité d'aménager cette Place, directement impactée par la circulation excessive.

Réponse apportée lors de la réunion : Marie-Lyse BISTUÉ indique qu'il faut se projeter dans l'aménagement des rues Jéliote, Justice et de la Place du Tribunal pour faire suite aux travaux de la rue Louis Barthou.

Point 122 : Rue Navarrot

a) 4 panneaux de signalisation sur 6 sont bien placés. 2 emplacements seraient à revoir : rues Pierre Frondaie et Sophie d'Arrêt.

Réponse : Cette demande a bien été prise en compte par les Services Techniques pour traitement.

b) Une plaque en mauvais état est signalée à l'entrée de la rue, au niveau de chez Cazapan.

Réponse : Le problème a été résolu.

Point 123 : Quartier des Fontaines

Le comité demande la mise en place du bon panneau : « baignade interdite des animaux ».

Réponse : Le panneau est en commande. Il sera posé dès réception.

Point 124 : Rue des Fontaines

La vitesse excessive de camions de chantier, qui descendent à vive allure cette rue, est signalée.

Réponse : Un courrier va être envoyé à l'entreprise concernée.

Point 125 : Parc Pommé

Le comité a plusieurs demandes :

- maintenir la qualité de l'entretien actuel,
- améliorer l'entrée du parc côté Chemin des Ourtigous,
- entretenir l'espace du cercle des Poètes,
- où en est la plantation des arbres ?
- signalétique du parc ?
- le portail qui relie le parc à l'EHPAD est en place. Ce dernier procédera à l'installation du digicode.

Réponse : La commande pour la gestion d'entretien du site est identique à l'année 2024 et transmise. Le CFA de Soeix intervient sur l'entretien des arbustes. L'entretien de l'espace du Cercle des poètes (taille des lauriers) est aussi réalisé par le CFA.

Pour l'implantation des arbres, nous sommes en attente du rapport du diagnostic des arbres.

Point 126 : Rue Jéliote

a) Une plaque du réseau Orange est très abîmée et met en danger les riverains et les passants. De plus, l'eau stagne, ce qui amène la présence de moustiques.

Réponse : Cette demande a bien été transmise aux Services Techniques pour traitement.

b) Intervention de Monsieur MAISONNAVE qui alerte une fois de plus sur la sécurisation de cette rue et sur la vitesse excessive des automobilistes et des camions encore trop nombreux malgré la rocade. Il rappelle que la voie est déclassée et doit être urbanisée. Il est urgent d'aménager des trottoirs, du stationnement et une piste cyclable pour encourager les mobilités douces.

Réponse apportée lors de la réunion : Voir réponse 121b.

c) À quand le radar pédagogique ?

Réponse : Le radar pédagogique a été mis en place début février. Des campagnes sont réalisées sur toutes les voies de la Collectivité.

d) Réflexion sur le sens de circulation : où en est l'axe européen Gabarn – Gurmençon ?

Point 127 : Chemin de Rongale

Dépôt sauvage signalé au niveau du transformateur.

Réponse : Le dépôt a été retiré.

Point 128 : Rue Camou

Que deviennent les bâtiments laissés à l'abandon ? Y-a-t-il un projet de rénovation en cours ?

Réponse : Un nettoyage a été réalisé.

Point 129 : Pont Laclau

Côté Résidence « Les jardins de Tréville », une plaque est dévissée.

Réponse : Merci de donner plus d'informations aux Services Techniques.

Point 130 : Quartier Notre-Dame

Le comité signale la dangerosité des supports des jardinières qui restent à demeure d'une année sur l'autre.

Réponse : Depuis des années, les supports sont maintenus en permanence. Il n'y a pas de danger car ils sont positionnés sur l'extérieur des gardes corps.

3) Informations

Commission « Parc Pommé » : le travail de réflexion et de rédaction d'un écrit à l'attention des élus est en cours de rédaction. Il sera prochainement présenté en Conseil Municipal.

Réveillon solidaire du Nouvel An : à l'initiative du CCAS, le réveillon solidaire s'est déroulé dans un très bonne ambiance le soir du 31 décembre et a réuni une quarantaine d'invités et une douzaine de bénévoles (élus et membres du comité de quartier). À renouveler.

Rappel du n°EOP (Écoute Oloron Proximité) : 0 805 708 403

Invitation du Patro Notre-Dame à une après-midi crêpes : dimanche 23 février à 15h à l'EVS

Prochaine réunion du Comité de Quartier : lundi 3 mars à 20h à l'EVS